

Une large coalition s'oppose à un second tube au Gothard

Plus de 30 organisations nationales et régionales en appellent au Conseil fédéral et au Parlement à renoncer à la construction d'un second tube routier au Gothard et de compenser par une offre ferroviaire la capacité du tube routier durant la période de l'assainissement. Ces organisations avaient déjà combattu avec succès le contre-projet à Avanti et donc un second tube routier au Gothard en 2004.

Dans leur appel les organisations signataires affirment à nouveau leur détermination à combattre toute modification de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes et de la loi fédérale sur le transit routier par tous les moyens démocratiques à leur disposition. Alf Arnold, le directeur de l'Initiative des Alpes, avertit : « Nous n'admettons pas que la volonté populaire et la Constitution soient contournées sous prétexte d'assainir le tunnel. »

Les organisations font observer dans leur appel que la construction d'un second tube rend objectivement impossible d'éviter l'augmentation de la capacité de l'axe de transit pourtant interdite par la Constitution fédérale. Il faut craindre que la troisième et la quatrième piste soient mises peu après en service avec pour conséquence que « l'autoroute A2 entre Bâle et Chiasso gagnerait fortement en attractivité pour les camions transitant par les Alpes. Le risque d'accidents graves en serait accru et la volonté du peuple, pourtant réitérée à maintes reprises, de transférer les marchandises de la route au rail serait bafouée », s'indigne Caroline Beglinger, responsable de la politique des transports de l'ATE.

La Confédération a démontré à l'aide de diverses études que le tunnel routier du Gothard pouvait être assaini sans devoir construire au préalable un second tube routier. Une offre de rechange performante pour transférer les voitures et les camions sur le rail permettrait à la fois de maintenir la circulation dans les deux sens et de désenclaver le Tessin sur le plan du trafic routier et de le relier au reste de la Suisse. En outre, le tunnel de base du Gothard permettra dès 2016 de franchir un pas en avant capital tant pour les personnes que pour les marchandises transitant à travers les Alpes. Giorgio Tutti, le président du SEV syndicat du personnel des transports, insiste : « Il est inadmissible que la Suisse sape sa nouvelle offre en matière de rail en voulant construire un nouveau tube routier. Cela reviendrait à donner à l'UE un signal désastreux, à savoir que la Suisse n'accorde que peu d'importance au transfert de la route au rail. »

Le refus d'un tube supplémentaire au Gothard s'appuie aussi sur des arguments économiques. L'offre de rechange par rail coûte effectivement un milliard de moins que le percement d'un nouveau tube. Or, la Suisse doit financer encore de nombreux autres projets de transports bien plus importants au niveau national. De plus, selon les calculs du bureau de prévention des accidents bpa, un second tube ne contribuerait que peu à l'amélioration de la sécurité.

Cet appel a entre autres été signé par l'Initiative des Alpes, l'ATE Suisse, le WWF Suisse, Greenpeace Suisse, Pro Natura, Mobilité piétonne, le syndicat du personnel des transports SEV, l'association des cadres des transports publics (KVöV), les Médecins en faveur de l'environnement, l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Schweiz, la Fondation suisse pour l'énergie.

Personnes de contact :

Alf Arnold, secrétaire de l'Initiative des Alpes, 079 711 57 13

Caroline Beglinger, responsable de la politique des transports de l'ATE, 079 310 11 86
Giorgio Tuti, président du SEV, 079 221 45 64